

CAISSE DES ECOLES DE CONTES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Séance du 27 mars 2025



Introduction :

Alors que plus des deux tiers du mandat pour lequel nous avons été élus sont atteints, nous réalisons progressivement les projets du programme qui avait été présenté aux Contoises et aux Contois avec comme objectif principal d'assurer un développement maîtrisé mais ambitieux de la commune garant de la préservation de l'actuelle qualité de vie.

C'est dans ce sens qu'il est proposé à la caisse des écoles, pour 2025, de continuer à orienter la politique communale dédiée à la jeunesse vers les domaines d'interventions qui répondent le mieux aux attentes et aux besoins des écoliers contoises et des contoïs.

Le domaine d'intervention prioritaire auquel nous nous attachons est celui de l'école publique et de la jeunesse.

C'est à cette fin que nous vous proposons de continuer à mobiliser tous les moyens nécessaires à des conditions d'accueil optimales des élèves scolarisés sur la commune. Nous continuerons à entretenir les équipements et à veiller à ce que les écoliers et les collégiens bénéficient d'un accès prioritaire aux équipements sportifs et culturels, communaux et intercommunaux, implantés sur notre territoire.

Le budget de fonctionnement que nous vous proposerons, lors de notre prochaine réunion du comité et sur lequel nous travaillons actuellement pour la caisse des écoles, s'élèvera certainement autour de 2 700 000€.

Des travaux d'entretien, peintures, rénovation seront également engagés comme chaque année.

Nous continuerons d'avancer avec la Communauté de Communes du Pays des Paillons dans la politique de la petite enfance et de la jeunesse.

D'ailleurs, **la commune de CONTES reste forte et entendue dans une communauté de Communes porteuse de projets unificateurs où l'ensemble des écoliers des 5 écoles de notre commune prennent régulièrement plaisir à participer.**

En effet, il n'est pas rare de voir les écoles participer de manière active à différents événements liés au développement durable (semaine du développement durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, mobilité durable avec l'action à venir savoir rouler à vélos).

De plus, il existe depuis maintenant de nombreuses années un véritable lien de passation et d'échanges entre les équipes pédagogiques de la crèche de l'olivier et la maternelle du Varet ou les autres classes de maternelles des sections, entre le Varet et l'école Ricolfi pour le passage des élèves vers le cycle élémentaire et enfin un partage constructif et éducatif entre les équipes de nos écoles et celles du collège Roger Carles.

En ce qui concerne le collège, après avoir obtenu l'annulation d'une modification de la carte scolaire totalement incohérente, nous veillerons à ce que la carte validée par les parents d'élèves soit officiellement confirmée par le Conseil Départemental. Nous avons d'ailleurs écrit au Président du Conseil Départemental à ce sujet ; courrier accompagné d'une motion votée par tous les conseillers municipaux le 26 février dernier. Nous lui rappelons également que nous souhaitons que la construction du nouveau collège de Drap aboutisse dans les meilleurs délais pour permettre aux élèves du collège Roger CARLES d'étudier et aux enseignants de travailler, dans des conditions normales avec des effectifs cohérents par rapport aux installations matérielles et logistiques dont le collège est doté.

Nous continuerons à nous mobiliser également pour rappeler à la Région ses obligations en matière de transport des élèves et plus généralement de transports publics ainsi qu'en matière de besoins de locaux supplémentaires pour le lycée.

Concrètement, la politique menée par la commune pour les écoles se traduit par :

- Des crédits d'enseignement conséquents pour limiter la charge des fournitures scolaires aux familles et pour permettre aux enseignants d'acheter le matériel pédagogique nécessaire aux bonnes conditions d'enseignement.
Ces crédits permettent également le renouvellement des photocopieurs en fonction des besoins des équipes éducatives.
- Des crédits d'actions pédagogiques pour financer des projets artistiques, culturels, sportifs...
- La maintenance du parc informatique, et pour lequel nous allons continuer le renouvellement lorsque les ordinateurs deviennent obsolètes.
- L'installation de la fibre
- La participation financière à la réalisation des classes transplantées.
- La distribution d'un outil pédagogique pour les élèves passant en 6ème.

- Des aides pour les différentes manifestations (carnaval...) par la distribution de boissons, le prêt de matériel, la prise en charge du nettoyage supplémentaire.
- Les goûters et livres de Noël.
- Dans le cadre de la restauration scolaire, un attachement particulier quant aux choix des denrées alimentaires ou des éventuelles substitutions (viande d'origine française, pêche durable, aliments issus de l'agriculture BIO)

Nous insistons également sur la gratuité d'accès aux équipements sportifs (gymnase, stade, piscine) et culturels communaux pour l'ensemble des écoliers et collégiens du collège Roger Carlès.

En effet, il est important de rappeler cette mise à disposition gratuite pour diverses manifestations de ces salles et lieux de fête qui font la richesse de notre patrimoine. Et qui par leur utilisation permette à chaque enfant de se développer et découvrir des compétences qui forgeront leur avenir.

C'est ainsi qu'il est important de rappeler aux membres présents lors de cette séance que pour permettre l'accès de tous à la culture et au sport, auquel nos écoliers participent massivement par le biais de l'école ou dans leur cadre privé, la commune fait le choix de soutenir plus de 80 associations contoises, par la mise à leurs dispositions des locaux nécessaires à leurs activités ainsi que par un soutien financier global d'un montant de l'ordre de 560 000 €. Ce qui permet de rendre le sport, la culture et le bien être accessibles à toutes et tous à des tarifs modérés.

Le projet de la maison de la biodiversité et du développement durable, troisième espace du pôle culturel de la commune avec le musée et la médiathèque où les écoles se rendent régulièrement, connaîtra de nouvelles étapes dans son avancée pour un montant prévisionnel de cette construction qui s'élève à 1 800 000 €.

La commune soutient activement les activités économiques et l'emploi sur notre territoire.

Ainsi, elle finalise actuellement les aménagements de la place Ollivier qui vont de pair avec la création de nouveaux locaux commerciaux.

Ils permettront d'améliorer encore l'attractivité du cœur de La Grave déjà forte du fait notamment du nombre de parkings disponibles et de leur gratuité ainsi que de leur proximité avec les commerces des deux places.

D'ailleurs des places de parking gratuites sont proches de chaque établissement scolaire. Il est important de le rappeler et ainsi de faire appel au bon sens de tous les parents afin de les utiliser correctement et ne pas faire du stationnement anarchique qui pourrait mettre en danger des enfants ou des familles...

Développer les activités économiques, suivre de très près, avec la CCPP, l'avenir des terrains de l'ancienne usine Lafarge, qui feront l'objet d'une reconversion engagée vers un parc d'activité d'excellence ayant vocation à créer, durablement, de la richesse et des emplois pérennes.

Maintenir une politique du logement en adéquation avec les objectifs de développement de la commune : deux nouveaux projets de la Rue Pencenat, toujours sous la forme d'unités à taille humaine proches des services, des commerces et des moyens de transports collectifs seront engagés par Habitat 06, bailleur social auquel la commune a confié ces opérations. Ces deux projets comportent également une part de soutien à l'accession à la propriété.

Ces 2 items (activités économiques/ emplois et logements) qui s'inscrivent dans la politique globale de la commune prennent du sens au sein de nos écoles puisque cela nous permet de nous projeter par rapport aux effectifs de celles-ci et d'argumenter lors de nos rencontres avec les différentes instances académiques afin de défendre les besoins en termes de moyens humains au service de l'école publique.

D'ailleurs, il est important de maintenir et chercher à déployer des services publics de proximité.

Nous affirmons soutenir toutes formes d'actions engagées par les équipes pédagogiques ou les associations des parents d'élèves en lien avec le remplacement systématique des enseignants en cas d'absence, la qualité des apprentissages, le déploiement du RASED, la lutte contre la précarité des emplois AESH que l'on souhaite en nombre suffisant pour répondre aux besoins des enfants en difficulté.

Pour préserver la sécurité des citoyens et donc de nos écoliers, nous veillons à disposer d'une brigade de gendarmerie, toujours au complet avec laquelle nous nous attachons à travailler (par exemple lors des exercices intrusion). Notre système de vidéo protection continuera à être développé pour contribuer à aider, tant les gendarmes que notre garde-champêtre dans leurs missions. Cet outil contribue à dissuader et à identifier les auteurs d'actes répréhensibles tels que des dépôts sauvages, des dégradations de biens publics, de trafics, de non-respect des règles de stationnement.

Nous appliquerons sans hésitation toutes les sanctions que prévoient les textes relevant de la responsabilité des communes. Un travail de prévention sera également poursuivi. Nous continuons de travailler à la réalisation d'aménagements routiers destinés à sécuriser la circulation et à réduire la vitesse. Un deuxième garde champêtre sera embauché en 2025.

Toutes nos actions doivent graviter autour de la préservation de notre environnement, c'est ainsi que nous nous attachons à soutenir les activités d'agriculteurs qui pratiquent l'agriculture biologique et proposent leurs produits en circuit court.

Nous engageons également avec la CCPP une opération d'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux et intercommunaux (maison de la jeunesse, maison pour tous, gymnase, théâtre de l'Hélice, maison de la musique et de la danse).

Pour la part communale l'investissement prévu est de l'ordre de 450 000€.

Nous avons équipé de LED la quasi-totalité de l'éclairage public, les cours de tennis, le gymnase, le stade et l'éclairage des bâtiments scolaires.

Nous continuons à améliorer l'isolation des bâtiments.

La maison de la biodiversité et du développement durable sera un moyen de susciter et d'accompagner la transition écologique.

Les investissements environnementaux tels que l'installation de LED, l'isolation et la production d'électricité prennent maintenant une dimension économique importante car les dépenses en énergie génèrent une charge financière à ne pas négliger compte tenu de sa volatilité.

Il faut savoir que pour mener à bien nos orientations, nous solliciterons donc toutes les subventions auxquelles la caisse des écoles pourrait prétendre afin de permettre la réalisation des projets prévus dans les meilleures conditions financières possibles.

Ces orientations peuvent être mises en œuvre grâce à une collaboration rigoureuse du service de la caisse des écoles, de la commune et des services techniques.

Une attention et des remerciements particuliers aux personnels présents chaque jour auprès des enfants agissant avec professionnalisme et bienveillance, à l'équipe des cuisiniers, Sophie, Patrice et Nicolas, qui préparent quotidiennement plus de 750 repas, à Mathieu et Jeanne qui font preuve d'écoute et réactivité, Muriel et Patricia pour leur savoir-faire comptable et Anaïs pour son engagement à la cuisine et son travail de référence au sein du temps de cantine à l'école Ricolfi.

Il est important pour nous de rappeler ce soir la confiance et l'estime que nous portons au travail accompli par Mesdames Portalier et Lanseman ayant chacune des responsabilités au sein de la caisse des écoles. Julie est responsable du personnel et assure l'organisation du temps de cantine et du temps d'entretien des écoles dans son ensemble et Séverine est notre responsable administrative en charge de la gestion globale de la caisse des écoles (budget, appel d'offres, suivi des travaux, contact privilégié avec les directions des écoles, les familles).

Merci à elles pour leur dévouement et leur engagement. Remerciements également à l'OCJC pour leur partenariat continu.

Les engagements pluriannuels concernant les écoles de la commune porteront sur les items suivants :

Travaux de rénovation et d'entretien : portes des WC des cours à Ricolfi, installation WC maternelle, rénovation sol...

Dotation informatique si matériel obsolète

Dotation en mobilier en fonction des besoins

Travaux d'amélioration et de confort : dans les cours (jardinières, toboggan, traçage de jeux extérieurs), dans les classes selon les demandes et après études de faisabilité technique et financière.

Renouvellement du matériel de la cuisine centrale : four, ...

Structure et gestion de la dette :

Ce dernier point fixé par la législation sur la structure et la gestion des emprunts ne concerne pas la Caisse des Ecoles mais cette dernière s'engage à rembourser les emprunts pour les travaux et/ou la rénovation des locaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260602420-20250327-20250304-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2025

Publication : 07/04/2025